

Procès-Verbal du conseil d'école 2 Année 2023 - 2024

Date : mardi 26 mars 2023

Lieu : salle de classe CP CE1

Présents :

Mesdames FERRI, HALLER, NORMAND, , enseignantes,

Monsieur BESCHER , enseignant

Madame FOURGEUX, directrice de l'école

Mesdames DURET, KRUMMENACHER, VAILLIER, représentantes des parents d'élèves

Monsieur AMOGLI, représentant des parents d'élèves

Madame Sara NIKOCA , Directrice accueil de loisirs multi-sites accompagnée de madame BRAHMI animatrice référente

Monsieur LAFARGE (ville de Besançon)

Excusées :

Madame BOUHALI-MARQUES Inspectrice de circonscription de l'Éducation Nationale

Mesdames SAPOLIN, FRACHON, GROS enseignantes.

Madame HASAOUI représentante des parents d'élèves

Monsieur POULIN adjoint au maire de la ville de Besançon.

Secrétaire de séance : Élise FERRI

La séance est ouverte à 18h00.

Relevé de conclusions

○ Fonctionnement de l'école :

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du vendredi 10 novembre 2023

Après lecture du procès-verbal du conseil d'école du vendredi 10 novembre 2023, aucune modification (ajout, modification ou suppression) n'est demandée. Le procès-verbal du conseil d'école du 10 novembre 2023 est donc approuvé.

- Organisation pédagogique : présentation des prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine

À ce jour, 122 élèves sont inscrits et répartis comme suit : 27 CP, 29 CE1, 25 CE2, 18 CM1, 23 CM2.

Théoriquement 23 élèves vont quitter l'école et 21 élèves sont attendus en CP.

Les effectifs pour la rentrée 2024-2025 seraient donc de 120 élèves. Des premières décisions de fermetures et d'ouvertures de classes ont été annoncées par le DASEN. Notre école, à ce jour, n'est pas concernée par ces décisions.

Prévision d'une moyenne de 20 élèves par classe à la rentrée.

Questions des représentants de parents d'élèves :

Inquiétude de fermeture de classe en élémentaire après l'annonce de celle de maternelle. Que faire en "prévention" ?

Pour les années à venir, les représentants des parents d'élèves seraient informés d'une fermeture éventuelle dès l'information connue de l'équipe enseignante.

- Absences et retards des élèves

- Nous rappelons que l'arrivée des élèves doit se faire entre 8h05 et 8h15 le matin et entre 13h50 et 14h l'après-midi. Une arrivée à l'école, en dehors de ces horaires, oblige une enseignante à sortir de sa classe pour ouvrir aux élèves en retard. De même, si votre enfant ne peut pas venir à l'école, il est du devoir de la famille d'en informer l'école, soit de vive voix au portail, soit par téléphone (le répondeur est consulté plusieurs fois par jour), soit

par mail (les mails ne sont pas toujours consultés le matin). En cas d'absences non légitimes supérieures à 4 demi-journées par mois, il est de notre devoir de signaler ces absences à la DSDEN.

Une personne employée dans le cadre d'un service civique a pour mission d'appeler les familles pour lesquelles nous n'avons pas ou pensons ne pas avoir d'informations concernant l'absence de l'élève.

- Le calendrier des vacances scolaires mentionne que les élèves n'auront pas classe à l'occasion du pont de l'ascension **du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai**.
- Les vacances scolaires d'été débuteront **le vendredi 5 juillet** après la classe, les départs anticipés en vacances font l'objet d'un signalement auprès des services compétents de la DSDEN.
- Après échange avec une famille, il apparaît pertinent de rappeler la règle suivante :

A l'issue des classes du matin et de l'après-midi, pour un élève du CP au CM2, deux cas de figure sont possibles :

- **Les élèves sortent** de l'école sous la surveillance d'un enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires ;
- **Les élèves sont pris en charge**, à la demande des personnes responsables, par un service de garde, de restauration scolaire, ou par un dispositif d'accompagnement ou par l'accueil périscolaire auquel l'élève est inscrit.

Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent. Aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les maîtres à veiller, à la sortie des classes, à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves rendus à leur famille. Rien ne s'oppose donc à ce qu'un élève d'école élémentaire attende ses parents à l'extérieur de l'école, ou, le cas échéant, puisse rentrer seul chez lui. Seuls les enfants de l'école maternelle sont remis directement aux parents ou aux personnes nommément désignées par eux selon des modalités prévues par le règlement intérieur de l'école.

Cette information sera donnée jeudi 28 mars à l'ensemble des familles par l'intermédiaire du cahier de liaison.

- Communication aux familles des acquis scolaires : LSU

Les livrets scolaires uniques (LSU) sont édités deux fois par an. Depuis quelques années, les familles doivent consulter ces LSU en ligne sur le site Educonnect. Pour avoir accès à ces LSU, les parents doivent se connecter sur le site Educonnect avec les identifiants qui leur ont été remis par l'école. Chaque parent a un compte, l'école a, à ce jour, 191 comptes « responsables ». 86 comptes ont été activés, 2 comptes sont en cours d'activation et 103 comptes ont été notifiés et non activés.

Les LSU ont donc été édités encore pour ce semestre et remis pour la plupart des élèves lors d'un entretien individuel de fin de semestre.

- Organisation du temps scolaire

L'organisation **générale** du temps scolaire en France est de 4 jours et demi. Actuellement, l'organisation du temps scolaire (OTS) de notre école est dérogatoire : 4 jours. Est-ce que les membres du conseil d'école souhaitent reconduire la demande dérogatoire d'une OTS sur 4 jours ?
Oui à unanimité.

- Projet d'école et PHARE

L'équipe pédagogique a élaboré un nouveau projet d'école pour les années 2024 -2026. Les trois axes de ce projet d'école sont :

- AXE 1 : le bien être de l'élève, le climat scolaire : plan de prévention
 - il s'agit de sensibiliser les élèves, de les éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
 - 10 heures d'apprentissages par an sont consacrées à la prévention du harcèlement et au développement des compétences psychosociales (apprendre à dire des messages clairs, lecture d'album lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, sensibilisation au cyberharcèlement et la non violence) ;
 - création d'une affiche à l'usage des élèves « témoins » de harcèlement ;
 - sensibilisation aux discriminations dont les discriminations racistes et sexistes.
 - Susciter la mobilisation de tous en associant les parents, les partenaires et en utilisant la méthode de préoccupation partagée
 - réunir les parents pour évoquer le sujet suivant « élève harcelé et élève harceleur » ;
 - interroger fréquemment l'équipe éducative pour connaître les situations des mal être des élèves ;
 - solliciter différents partenaires ;
 - mise en place d'une boîte aux lettres pour que chacun puisse, discrètement s'il le souhaite, mettre un message sur ce sujet .
- AXE 2 : Améliorer la résolution de problèmes en mathématiques à travers le travail de compréhension
- Axe 3 : l'accès à la culture

Les axes 2 et 3 ont été envoyés à notre IEN de circonscription pour demande d'avis. Ils seront présentés lors du troisième conseil d'école.

Les représentants des parents d'élèves questionnent quant aux messages clairs. Les enseignants indiquent que de nombreux enfants de l'école ont été formés à ce type de message et qu'ils les utilisent. Présentation aux représentants des parents d'élèves du protocole « message clair ».

◦ Périscolaire, Restauration scolaire et hygiène

Question des représentants des parents d'élèves :

Demande d'informations concernant le départ en cours d'année du directeur du périscolaire. Quel impact sur les projets en cours ou à venir ? Pourquoi le remplaçant a-t-il été désigné tardivement ?

Les projets en cours seront poursuivis par la nouvelle directrice d'accueil de loisirs multi-site.

Les délais de recrutement expliquent la date de la prise de poste du DALM le 18 mars.

- Présentation de la nouvelle directrice de périscolaire (nommée sur ce poste jusqu'au 5 juillet) . Celle ci communiquera ses coordonnées aux familles très prochainement.
- Projets en cours : astronomie (exposition pendant la kermesse à envisager, incluant des activités telles que décoration du préau sur ce thème, quizz astronomie entre les plats dans la cantine, etc).
- Prochain projet : Spectacle (incroyables talents, proposition de participer à la fête de l'école le 14 juin ainsi qu'à la réunion de préparation de cette kermesse) .
- Le journal du deuxième trimestre sera bientôt distribué aux familles.
- Concernant la semaine olympique 8ème édition, les parents recevront bientôt un courrier pour une sortie le vendredi 5 avril 2024 au complexe sportif de Saint Claude. 18 enfants du CE2 au CM2 avec deux accompagnateurs (de 15h30 à 18h30) ; les initiations sur les différents sites se dérouleront de 16h15 à 17h45 avec 3 rotations de 30 minutes d'activités. Le retour à l'école est prévu aux alentours de 18h30.
Disciplines : Squash, Gymnastique, Rugby, Futsal, Handisport, Athlétisme, Escrime, football, Handball, Volleyball, CROS BFC, Hip Hop, Kick Boxing.
- Compostage des restes alimentaires (obligatoire depuis le début de l'année) + tri des déchets.
- Chasse aux trésors le dernier jour avant les vacances d'avril.

Question des parents :

Incompréhension de certains parents dont les enfants suivent un projet spécifique sur plusieurs séances et dont les enfants ne peuvent pas participer à l'aboutissement du projet (spectacle, tournoi, exposition ...) car l'enfant n'est pas inscrit habituellement ce jour de la semaine.

Serait-il possible d'avoir une autorisation dérogatoire pour participer exceptionnellement à l'activité périscolaire de ce jour précis ?

Question des parents : Comment est organisé la distribution de la nourriture restante à la cantine ?

Le surplus est systématiquement proposé aux enfants sauf quand la température du plat est descendu sous un certain seuil pour des raisons de respect de protocole. Les enfants doivent donc en demander beaucoup dès le premier passage si ils ont très faim.

○ **Vie scolaire**

- Présentation des projets pédagogiques de l'école en cours ou à venir pour cette deuxième partie d'année scolaire 2023/2024 :

Projets communs :

« La citadelle chante » : les élèves se rendront à la Citadelle, pendant la semaine qui encadre la fête de la musique, soit le lundi 17 juin . Les élèves du CP au CM1 chanteront le matin et visiteront la Citadelle dans l'après-midi. Ce projet permet à des écoliers venant d'horizons différents de se rencontrer et de chanter ensemble les mêmes chants en musique ou « a cappella ». La représentation comprend un répertoire commun et un répertoire propre à chaque chorale sur le thème de la nature. Répétition le 3 juin avec l'école Pierre et Marie Curie dans leur locaux scolaires pour les classes de CP, CPCE1 et CE1.

Projet école et cinéma : Les classes de CE2 et CM2 iront voir le film Wadja le jeudi 13 juin.

Un cycle athlétisme, dans le cadre des parcours sportifs proposés par la ville, pour les élèves de CP, CE2 et CE1 a lieu le mardi après-midi du 4 mars au 21 juin.

Le cycle escalade, dans le cadre des parcours sportifs proposés par la ville, pour les CM1 et CM2 aura finalement lieu de mai à juin, le vendredi matin. Les élèves se rendront à pied à la salle Marie Paradis.

Classe découverte pour les élèves de la classe de mesdames FERRI et FOURGEUX du 30 avril au 3 mai à la ferme de la Batailleuse à ROCHEJEAN.

EPS : Intervention des étudiants de l'UFR Staps jusqu'au 13 mai inclus.

Tournoi balle ovale pour les classes de CPCE1, CE1 et CE2 le jeudi 6 juin.

Spectacle à la patinoire le 17 mai pour les classes de CP, CE2, CE1 et CM2.

Visite du bibliobus les mardis 2 et 9 avril : afin de faire connaître la bibliothèque itinérante qui vient devant le magasin Vival le mercredi après-midi, le bibliobus viendra à l'école deux mardis matin de suite (visite, information, écoute d'histoires).

Visite du pavillon des sciences à Montbéliard par les classes de CP, CE2, et CE1 le lundi 10 juin : le trajet se fera en train.

Décloisonnement GS et CP : afin de faciliter l'entrée en CP des élèves actuellement en GS, un échange a lieu actuellement entre les élèves de CP et de GS. De 14h à 14h45, les lundis 18, 25 mars et 8 avril, puis les lundis 6 , 13 et 27 mai, les élèves de CP seront pris en charge par les maîtresses de GS pour des apprentissages en compréhension de lecture et en découverte du monde tandis que les élèves de GS seront pris en charge par les maîtresses de CP pour des apprentissages en résolution de problème et en écriture. Vendredi 28 juin, un échange aura lieu sur la journée complète. Début juillet lecture d'album aux GS par les élèves de CP.

Les parcours culturels et/ou écocitoyens :

CP et CP/ CE1 : Une représentation théâtrale , l'écoute d'un conte et les conseils précieux de l'intervenante ont permis aux élèves de découvrir et pratiquer le Flamenco puis de créer de courtes chorégraphies. Ce parcours culturel s'est terminé aujourd'hui par un captage vidéo des chorégraphies de Flamenco des élèves.

CE1 : Travail avec une photographe sur le point de vue. Réalisation de séries de photos.

CE2 : Petites histoires sur l'espace en lien avec des astronomes et création d'un podcast.

CM1: Parcours sur le dessin de presse avec Rodho (dessinateur de presse) avec participation à un concours.

CM2 : Parcours écocitoyen sur la gestion de l'eau en lien avec le service assainissement. Sortie ce jeudi 28 mars au logis 13 éco sur le thème « comment nettoyer l'eau des déchets? ».

Autres projets :

CP :

- Sortie École et Cinéma ;
- Sortie Petite école dans la forêt à Chailluz le jeudi 2 avril ;
- Sortie au Frac le 12/04 (expo + atelier) ;
- Visite de la ferme des Vaites le 3 juin ;
- Dans le cadre du livre élu, les élèves vont écrire un court scénario en rapport avec un des livres de la liste pour faire un modeste film utilisant la technique du stop motion.

CP/CE1 :

- Sortie dans la forêt avec l'association « Petite école dans la forêt » le vendredi 5 avril ;
- Sortie à la médiathèque Pierre Bayle le vendredi 12 avril puis le vendredi 14 juin après-midi : écoute d'histoires et emprunt de livres pour la classe ;
- Dans le cadre du livre élu, les élèves vont écrire un court scénario en rapport avec un des livres de la liste pour faire un modeste film utilisant la technique du stop motion ;
- Intervention financée par la ville de Besançon sur le thème de l'alimentation et la santé du 15 mars au 21 juin (6 séances).
- Visite du musée des beaux-arts + atelier mosaïque le 26 janvier

CE1 :

- Sortie à Chailluz le 30/04 sur l'arbre vivant.
- Sortie au Frac le 12/04 (expo + atelier)
- Visite de la ferme des Vaites le 3 juin ;
- Intervention financée par la ville de Besançon sur le thème de l'alimentation et la santé du 15 mars au 21 juin (6 séances).

CE2 :

- Sortie au Musée Victor Hugo le 24 mai afin de mieux connaître Victor Hugo
- Sortie au Frac
- Visite et atelier à la Citadelle le 13 juin

CM1 :

- Prévention tabagisme (5 séances de 2h) : travail sur les compétences psychosociales (savoir dire « non ») ;
- Sortie médiathèque 1 fois par mois ;
- Sortie Espace le 27 mai (spectacle Féroce) ;
- École dehors tous les mardis matins ;
- Participation au projet livre élu ;
- La ligue de l'enseignement continue les interventions dans cette classe avec un travail plus spécifique en vocabulaire (Croyance/Nationalité/Origine).

CM2 :

- Sortie à la Petite école dans la forêt à Chailluz le mardi 9 avril : sur la thématique de la pollinisation ;
- Sortie à la Citadelle autour du livre « Le petit prince » de Saint Exupéry, début juin ;
- Liaison école-collège : projet théâtre + visite du collège le 14 mai.
-

- Bilan financier de la coopérative scolaire : OCCE

<u>Actions réalisées :</u>	<u>Bénéfices réalisés :</u>
Vente de photos scolaires	667 euros
Vente d'objets et de gâteaux lors du marché de Noël	200 euros
Vente de chocolat	368,71 euros

La coopérative scolaire a permis depuis septembre 2023 de financer diverses sorties pédagogiques (cinéma - spectacle vivant – visite de musée ...) , le transport de ces sorties et également la mise en place d'abonnement de revues, journaux pour certaines classes et achat de petits matériels.

La coopérative scolaire financera, comme les années passées, une partie de la classe découverte des classes de CP-CE1 et CM1.

- Sécurité et équipements

- Rénovation de l'école :

Les travaux concernent :

- la rénovation énergétique
- la sécurité incendie (porte et cloison coupe-feu)
- l'accessibilité avec mise en place d'un ascenseur
- la réhabilitation de la restauration scolaire engendrant une réorganisation fonctionnelle des espaces
- la végétalisation partielle de la cour

Questions de l'équipe pédagogique envoyées au préalable de ce conseil d'école 2 :

Pourriez-vous svp faire un point sur les travaux de rénovation ?

Pas de retard sur les travaux, réception de la première phase mi-juillet.

Le problème téléphonique qui a été réglé sera peut-être récurrent.

Préparation du déménagement dès début juillet.

Deuxième phase de travaux sur l'année scolaire 2024/2025.

- **Mise en œuvre de la sécurisation scolaire : Exercice d'évacuation incendie et PPMS (plan particulier de mise en sûreté) risques majeurs et attentat intrusion**

PPMS

Un exercice de mise à l'abri (confinement dans les locaux de l'école pour une courte durée) organisé par le rectorat, simultanément dans les 4 départements de l'Académie, aura lieu le vendredi 5 avril 2024.

Objectifs de l'exercice :

- **Renseigner les élèves et le personnel sur les différentes étapes de mise en sécurité** en cas d'évènement majeur (informer, responsabilité, reconnaître l'alerte, appliquer les consignes, vérifier le matériel...)
- **Faire évoluer et affiner son PPMS** afin de le renforcer.

Après l'exercice , l'application dédiée et la fiche annexe 15 seront renseignées afin de pointer ce qui est à améliorer.

L'école étant en rénovation, nous espérons que le service éducation ,à l'occasion des travaux, installera un système d'alarme permettant le déclenchement PPMS.

Exercice incendie

Un exercice incendie a été réalisé le 15 février 2024.

La sortie des élèves et des différents adultes présents dans les locaux s'est effectuée en 58 secondes pour la première classe et en 2 minutes 16 s pour la dernière classe.

○ **Questions diverses**

▪ **Réponses de la ville de Besançon aux questions posées lors du conseil d'école 1 :**

1. **Installation d'un panneau d'affichage dédié au périscolaire :**

La demande est prise en compte , l'étude est en cours.

2. **Arceaux à vélo : combien seront installés et à quelle date :**

4 arceaux à vélo seront installés début 2024.

3. **Espace abrité pour attendre les élèves , sans être sous la pluie :**

Ces installations ne sont pas prévues, sauf dans le cadre d'un projet de réhabilitation lourde.

▪ **Questions diverses issues des représentants des parents d'élèves envoyées au préalable de ce conseil d'école 2**

Réitération de la demande d'autorisation de prendre le Chemin français à contre sens pour les vélos sur la partie école-rue de Vesoul.Quelle réponse la ville peut-elle apporter à cette demande ?

La police municipale ne valide pas cette demande, le Code de la Route n'autorisant pas la circulation des cycles en sens interdit sur ce type de voie.

Les représentants des parents d'élèves suggèrent d'installer une voie/piste cyclable sur les places de parking.

Demande d'informations concernant le départ en cours d'année du directeur du périscolaire. Quel impact sur les projets en cours ou à venir ? Pourquoi le remplaçant a-t-il été désigné tardivement ? (cf point périscolaire)

Pas d'impact. Les projets seront poursuivis.

▪ **Questions diverses issues de l'équipe pédagogique envoyées au préalable de ce conseil d'école 2**

Alors qu'à plusieurs reprises notre demande de mise à disposition d'arceaux à vélo sur le parking de l'école, pour le personnel éducatif, a reçu un avis favorable , cette installation n'a toujours pas eu lieu ? Quelles difficultés sont rencontrés par vos services pour ne pas vous permettre de mettre en place ces arceaux ?

4 arceaux à vélo ont bien été commandés ce jour. Ils devraient être installés d'ici un mois selon monsieur Lafarge. .

Certains enseignants constatent que les mises à jour des ordinateurs se font de nouveau à des horaires où ils sont susceptibles d'être utilisés (par exemple le matin) . Pourriez vous paramétrer les mises à jour de telles façons à ce qu'elle n'ait pas lieu entre 7h à 18h30 ?

Les mises à jour des ordinateurs de classe sont programmées pour s'effectuer lors de l'arrêt ou du redémarrage du PC donc en tout logique en fin de journée après la classe.

En cas d'oubli, une programmation est faite sur l'ensemble du parc informatique pour un arrêt forcé chaque jour à 18h.

Pourriez-vous svp nous indiquer quelle est la procédure à utiliser , le soir, pour les ordinateurs : doit-on les arrêter ou les laisser se mettre en veille ?

Il se peut que sur certains postes ou modèles plus anciens, cela ne s'applique pas correctement donc il est vivement conseillé aux utilisateurs d'arrêter leur PC après leur journée de classe, ceci pour des économies d'énergie mais aussi pour installer les éventuelles mises à jour.

Ce jeudi 21 mars, des fraises provenant d'Espagne ont été proposées aux élèves. Proposer des fraises d'Espagne en mars n'est-il pas incohérent avec les programmes scolaires qui enseignent aux élèves de cycle 3 que les produits importés nécessitent des transports énergivores et très coûteux, qu'il faut essayer de « manger local et de saison » pour obtenir de meilleurs produits et respecter l'environnement, que le commerce équitable permet l'amélioration des conditions de vie et de travail des petits producteurs des pays du Sud. Quelle est la politique de la ville concernant le choix de provenance des aliments dédiés à l'élaboration des repas de la cantine ?

La Ville a fait le choix de privilégier l'approvisionnement local. Cet approvisionnement en produits locaux représente 37% des achats de la cuisine municipale. 54% de ces achats locaux sont réalisés en bio, 19% sous signe de qualité, et 26% en achats locaux « bas carbone ».

La préférence est donnée ensuite aux approvisionnements nationaux lorsque la marchandise n'est pas disponible en local.

Il peut également arriver que certains approvisionnements se fasse au niveau européen, en fonction de la disponibilité des produits.

Les commandes alimentaires sont passées 3 semaines avant le jour de consommation et nos fournisseurs ne sont parfois pas en capacité de nous assurer un approvisionnement en locale lorsque la commande est passée. Si le volume commandé n'est pas disponible en production locale ou nationale, il est alors dans l'obligation de nous livrer un produit issu des filières espagnoles ou italienne, comme cela a été le cas pour les fraises.

Remerciements :

L'équipe pédagogique remercie le service éducation :

- pour la mise en place des différents parcours (culturels, écocitoyens, sportifs) qui sont de très bonne qualité et entièrement financés par la ville de Besançon.
- pour les petits travaux ponctuels réalisés par les services techniques de la ville

Date fixée pour le prochain d'école : lundi 24 juin à 18h

Fin de la séance à 20h00

La directrice

C. Fourgeux

la secrétaire de séance

E . FERRI